

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 83 (1947)  
**Heft:** 12

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**PARTIE CORPORATIVE:** Vaud: *Referendum et assurance vieillesse.* — *Une innovation dans le tableau de promotion.* — *A propos d'examens.* — *Délassement.* — *L'écriture «vaudoise».* Genève: U. I. G. - Messieurs. — U. A. E. E.: *Communication concernant les collègues à la campagne.* — Neuchâtel: S. P. N.: *Nécrologie.* — *Appel.* — *Mise au concours.* — *Société suisse de Travail manuel et de Réforme scolaire: 56e cours normal suisse de travail manuel et d'école active, Romanshorn.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Ch. Junod: *Le village Pestalozzi.* — O. Paccaud: *Cet animal est-il utile?* — M. Sénéchaud: *Musique et acoustique.*

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### REFERENDUM ET ASSURANCE VIEILLESSE

Je m'étonne de lire dans notre organe corporatif du 15 mars une invitation à *ne pas signer* la demande de referendum! Dans nos cours d'éducation civique, nous nous démenons pour intéresser nos jeunes à participer plus activement à notre vie civique et politique. On se plaît à souligner le privilège que possède le citoyen suisse d'user du droit d'initiative et de celui de referendum. Et, aujourd'hui, alors qu'il se présente une question aussi grave et importante que la loi sur l'assurance vieillesse, on prie les citoyens de s'abstenir, d'enfouir la tête dans le sable, à l'instar de l'autruche. En démocrate convaincu, je m'élève contre cette prétention! En vertu des pleins-pouvoirs, nos autorités fédérales nous ont imposé tout un arsenal de lois fiscales et autres que nous subissons en maugréant. Est-ce parce qu'il recouvre, enfin, une parcelle de sa liberté qu'on veut, à tout prix, empêcher le « citoyen conscient et organisé » de dire ce qu'il pense?

Il n'y a que des esprits « totalitaires » qui puissent, en toute objectivité, s'opposer à une telle ratification par le peuple.

Ciel, où allons-nous, si l'organe des éducateurs du peuple fait chorus avec certains comités de partis politiques pour inviter les citoyens à ne pas user d'un de nos plus beaux droits constitutionnels?

*Fernand Chabloz, Vevey.*

Nous avons reçu également de notre collègue Ed. Reichenbach (Echichens) une protestation conçue dans le même sens que celle de notre collègue Chabloz. Il ne nous en voudra pas de n'en publier qu'une.

#### UNE INNOVATION DANS LE TABLEAU DE PROMOTION

Le tableau de promotion pour l'année 1946-1947 renferme, dans la partie réservée au rapport sur la classe, une nouveauté qui n'a pas manqué de faire sensation et d'étonner un peu le corps enseignant vaudois.

Il s'agit des réponses à donner aux questions posées dans la rubrique No 10, page 3, du dit tableau.

De nombreux collègues se sont déclarés surpris de voir la si délicate question des notes abordée de cette façon : certains émettaient des doutes quant au résultat positif qu'on pouvait espérer retirer d'une consultation ainsi présentée, craignant que la diversité des réponses données ne nuise à toute réforme utile dans ce domaine ; d'autres pensaient à un plébiscite : X « oui », X « non », et voilà la question réglée pour vingt ans. Que tous se rassurent : le Département n'a songé — c'est du moins ce que nous croyons savoir — qu'à un sondage, destiné à le renseigner, d'une manière générale, sur l'opinion du corps enseignant ; le sujet pourrait être repris et mis à l'étude lors d'une prochaine conférence, par exemple.

Pourtant, dans toutes ces discussions entre collègues, nous avons pu nous rendre compte que ce n'est pas tant l'échelle d'appréciation qui intéresse le corps enseignant vaudois, mais bien plutôt la diminution du nombre de branches dans le carnet scolaire. Parbleu ! rien n'empêche ceux qui ont cette idée de l'émettre sous forme de vœu dans le rapport. Le Département ne ferait certainement pas fi d'un point de vue aussi intéressant...

R. G.

**Communication.** Le bureau de renseignements S. P. V. sera fermé le samedi 5 avril, veille de Pâques.

#### A PROPOS D'EXAMENS

J'ai lu avec intérêt le dernier article de R. G. à propos de l'approche des examens. Notre collègue s'en prend aux examens en général et à l'orthographe en particulier. On peut être séduit d'abord par les idées présentées par notre bulletinier, puis, en réfléchissant un peu, il ne nous paraît pas possible d'emboîter le pas de notre collègue et le suivre dans sa théorie. Que dit en effet celle-ci ? La place accordée à l'orthographe est trop grande, on donne trop d'importance à cet enseignement, peut nous chaut qu'un élève fasse zéro ou vingt fautes dans sa dictée d'examen.

J'ai toujours cru, pour ma part, que tout ce qui est fait méritait d'être bien fait ; or, si R. G. veut être franc, il devrait proposer ceci : supprimons l'orthographe et son corollaire, la grammaire, puisque nous n'y arrivons pas ou à moitié. Et tant pis si les lettres des Vaudois de demain sont criblées de fautes (pensez « un être ne se juge pas à sa valeur en orthographe seulement »), tant pis si les journaux futurs sont émaillés de « perles », tant pis enfin si, en l'an 2000, on orthographiera o—m (homme !) ou fa—m (femme !), etc. et que ce qui s'écrira en ce temps-là n'ait plus qu'une lointaine ressemblance, vaguement phonétique, avec notre bonne vieille langue française. Tant pis, on aura respecté l'horaire des leçons, fait du travail intéressant, travaillé en souriant de janvier à mars dans nos écoles !

Je demanderai encore une chose à R. G. : N'y a-t-il que chez nous, dans notre peuple, comme il dit, qu'on accorde de l'importance à l'orthographe ?

Et pour terminer, demandons encore au bulletinier s'il est vraiment mauvais que nos élèves soient au moins une demi-heure par jour, tout à fait à leur affaire, crochés à leur travail avec une attention soutenue, voulue, pénible même ? On m'a dit aussi que l'école est une préparation à la vie. Que doit faire dans la vie l'ouvrier rivé à sa machine, travaillant aux pièces de 7 heures du matin à 6 heures du soir, le caissier d'un guichet de poste, le chauffeur d'un train routier et tous les autres ?

Non, il y aurait encore mille bonnes raisons, croyons-nous, de ne pas laisser tomber l'orthographe et l'examen, les examens (puisqu'ils nécessitent des révisions, des répétitions, permettent de « nouer la gerbe »). Je crois simplement qu'il faudrait que nous ne soyons pas jugés *par ceux qui peuvent juger objectivement* (j'ai nommé le Département et plus spécialement les inspecteurs), que nous ne soyons, dis-je, pas jugés par la moyenne obtenue dans notre classe, étiquetés bon ou mauvais régent suivant que nous ayons fait 3,4 ou 7,2 à l'examen, car tout dépend des éléments que nous avons à enseigner. Voilà, je crois, ce que l'on peut et doit raisonnablement demander.

C. C.

#### DÉLASSEMENT

Plutôt que de vous entretenir de « grands problèmes », je vais vous conter aujourd'hui quelques histoires... d'examens, pour changer ! Laissons de côté, un instant, nervosité, crève-cœur, calcul de moyennes, tableaux de promotion, pour se détendre et sourire un brin. Si ces petites anecdotes ont le pouvoir de vous dérider, tant mieux ; j'aurai au moins le sentiment de n'avoir point trop perdu mon temps, ni gâché inutilement la place combien précieuse à nous réservée dans ce journal.

\* \* \*

J'ai gardé un souvenir ému de certain expert, que la commission scolaire de mon village d'autrefois me déléguait aux examens : il était si humain ! A l'orthographe, assis au fond de la classe, il écrivait la dictée en même temps que les grands. Après avoir corrigé lui-même son travail, il me disait avec un sourire sans malice : « Pas facile, ce texte ; vos élèves auront de nombreuses occasions de chute ; je vois cinq à six cas où ils peuvent fauter... »

C'était réconfortant d'avoir à ses côtés un homme ayant la faculté de prévoir et de comprendre les faiblesses de nos gosses !

En arithmétique, notre expert jugeait très sévèrement les travaux des aînés : « Ils ont plus de douze ans ; ils peuvent, eux », me répétait-il chaque fois. Mais quel plaisir de le voir se débrouiller avec les élèves des degrés inférieur et moyen ! Nos petiots de 8 à 9 ans avaient — je ne sais plus quelle année — à résoudre ce calcul :  $73 - 36 = 25 + \dots$ , qui entraînait pour trois points dans la valeur de la note.

« Trois points, trois points, bougonnait notre examinateur, comment s'y prennent-ils au Département pour faire le compte ! » Et il appelait au tableau ces gosses de 8 ans qui n'avaient pas su trouver la réponse exacte.

— Allons, Paul, fais-moi ce calcul !

Et Paul s'exécutait, comptait correctement, cette fois-ci.

— Bon, on t'enlèvera un point pour t'apprendre à faire attention du premier coup...

Quel homme magnifique que cet expert !

Il existe encore dans nos villages des gens pleins de bon sens et de compréhension, pour qui l'examen reste une petite fête scolaire et qui se gardent à cette occasion-là de porter un jugement téméraire sur le travail des élèves ou du maître.

\* \* \*

Ces examens avaient pourtant quelque chose de crispant : un diplôme, délivré à l'église, lors de la cérémonie des promotions, récompensait les élèves ayant obtenu 8 de dictée, 8 de calcul à l'examen et 8 de moyenne générale pendant l'année. Si cette distinction n'avait eu pour but que de récompenser les élèves « méritants », passe encore, quoique cela soit dépourvu de tout sens pédagogique ; mais elle servait aussi à juger les maîtres !

Je me rappelle avoir entendu annoncer, dans ce lieu saint où l'homme vient plutôt chercher paroles de réconfort : « Classe de X : pas de diplômes ! » Ça m'avait serré le cœur.

L'année suivante, où j'avais tout par hasard plus de diplômes que d'habitude, je proposai à mes gosses le marché suivant : « Vous pouvez choisir entre le diplôme et un cornet de caramels ». Tous se laissèrent tenter par le cornet, à l'exception d'un seul qui me dit, comme pour s'excuser : « C'est la première fois que j'en ai un... »

Je pus écrire à la commission scolaire : « Vous attachez trop d'importance à la valeur de ce diplôme ; en réalité, il vaut moins de deux sous ».

L'autorité ne se rendit pas immédiatement à mes arguments ; ces papiers ne furent supprimés que trois ans plus tard !

\* \* \*

Dernière histoire : Où il est question de tableaux d'examens...

Novembre est là, amenant les premiers froids, et la visite de l'inspecteur...

— Monsieur le régent, votre commune est la dernière du canton.

— Je ne comprends pas, M. l'inspecteur ; pourtant, nous travaillons.

— Il ne s'agit pas du travail de la classe, mais de votre tableau d'examen. Le Département ne l'a pas encore reçu !

— Je regrette, mais je n'y suis pour rien ; ce tableau a été remis, dans les trois jours réglementaires, à la Commission scolaire.

— Bon, bon ; allons voir le président.

Et nos deux hommes de se diriger vers la demeure de M. X., président de la Commission scolaire et syndic du village. Au premier coup d'œil, ce dernier a deviné le but de la visite. Il passe dans son bureau, en ressort portant la grande feuille que vous connaissez bien, et la glisse sans précaution dans la poche de l'envoyé du Département.

— C'était bien, M. l'inspecteur, ce que vous veniez chercher ? Voyez-vous, nous n'y attachons pas grande importance à cette feuille de moyennes. Nous sommes contents de notre régent, cela nous suffit ; toutes ces notes alignées, ça ne représente pas grand'chose pour nous !

Cette histoire est authentique, elle fait du bien, ne trouvez-vous pas, chers collègues ? Nous ne nous arracherons plus les cheveux à la première rature ! De plus, il est agréable de constater que, souvent, nos autorités ne sont pas dupes des bonnes notes ; elles ont raison : la réputation d'un maître s'acquiert autrement que par des comparaisons de moyennes.

R. G.

#### L'ÉCRITURE « VAUDOISE »

Voilà environ 10 mois que l'écriture « vaudoise » est en usage dans une bonne partie de nos classes primaires. Dans ma classe, nous l'employons depuis le 1er janvier 1946 ; cette expérience de 14 mois m'autorise à faire les quelques remarques suivantes :

Précisons ! je ne suis ni un expert, ni un spécialiste en la matière et ne prétends donc faire aucune étude savante de la question. Beaucoup d'articles ont été écrits au sujet des différentes écritures et ce journal a publié plusieurs études de pédagogues distingués et compétents. Ce que j'apporte ici est — plus modestement — l'expression des préoccupations d'un maître primaire qui essaye d'améliorer l'écriture de ses 35 gosses et qui n'est pas satisfait.

En remplaçant l'écriture à « pression » par une écriture à « traction », on a voulu simplifier ; c'est encore cela que l'on a recherché en modifiant les formes des majuscules et en donnant une longueur unique aux traits et aux boucles dépassant le « corps d'écriture ». Naturellement, cette écriture simplifiée ne peut pas avoir l'élégance de l'anglaise, tout le monde en convient. Mais les initiateurs de la nouvelle écriture me répondront probablement que « l'élégance » n'est pas ce qu'il y a de plus important... et je suis d'accord avec eux. Certains collègues m'en voudront peut-être de sacrifier aussi facilement la beauté au pratique. Beaucoup n'admettent d'ailleurs pas que l'écriture vaudoise soit plus facile que l'anglaise. Dans la période de transition que nous traversons, il est certainement difficile d'en juger avec une impartialité totale. Nos élèves doivent en effet « oublier » d'abord certaines formes avant d'assimiler les nouvelles. Pour ma part, je crois sincèrement que nos *tout jeunes élèves* (qui n'ont pas connu l'anglaise) auront moins de difficultés à apprendre les formes nouvelles et à écrire sans pleins ni déliés que leurs aînés n'en

ont eu. Le temps et les efforts économisés pourront être plus utilement employés.

Si j'admets donc — de manière générale — *les formes nouvelles* et le principe du *trait d'égale épaisseur*, par contre, *les plumes que l'Etat nous a fournies ne me satisfont pas du tout*. En effet, les plumes « 121 » (et à plus forte raison les « 122 ») pourraient peut-être convenir pour une écriture dessinée, aux caractères non liés et *sans boucles*.

Mais, comme on a voulu garder à l'écriture vaudoise le caractère d'écriture cursive liée, on ne saurait dès lors se contenter des plumes citées ci-dessus. Les avis que j'ai recueillis sont à peu près unanimes sur ce point ; une « plume » (ou pointe) assez dure et assez fine doit être trouvée si l'on veut éviter que nos élèves « remplissent » la plupart des boucles des e, b, h, k, l, g, j, y, f. Rien de si déplaisant en effet (peut-être que je ne suis pas « à la page » !) que ces lettres « borgnes ». Le seul remède — si l'on emploie des plumes « 121 » et « 122 » — est d'obliger les élèves à écrire plus gros, moyen artificiel obligeant l'écolier à modifier son écriture normale.

En résumé, il est *urgent* de trouver une « plume » assez dure et assez fine — et qui cependant *ne gratte pas* — permettant d'écrire fin sans nuire à la netteté, sinon l'« écriture vaudoise » va au-devant d'un échec probable.

E. Barraud.

## GENÈVE

### U.I.G. — MESSIEURS

... Un déplacement de parenthèse donne à une phrase de mon avant-dernière chronique (No 9) un souffle quelque peu asthmatique. J'avais écrit : l'extrême modestie de la mesure partielle que l'U. I. G. a demandé au Département d'envisager (élévation du plafond... etc.).

J'aime beaucoup les phrases en cascade, mais tout de même...

M.

### U. A. E. E.

#### Communication concernant les collègues à la campagne

Jusqu'en 1946, les maîtresses enfantines, chargées de degrés primaires et enfantins, recevaient pour le supplément de travail, une indemnité de Fr. 100.— par degré.

Dans le but d'améliorer cette indemnité, des démarches avaient été entreprises par voie hiérarchique mais n'avaient malheureusement pas abouti.

En août dernier, M. A. Picot, conseiller d'Etat, voulut bien examiner, avec une réelle bienveillance, l'exposé que je pris l'initiative de lui soumettre. Nous eûmes alors la satisfaction morale et matérielle de voir acceptées nos propositions.

Cette amélioration très appréciable variera suivant le nombre des élèves des degrés primaires. Je reste, avec mes collègues intéressées, vivement reconnaissante à M. le conseiller d'Etat A. Picot, d'avoir pris en considération notre requête et d'avoir donné à sa décision un effet immédiat.

S. Soguel

**NEUCHÂTEL****S. P. N.****NÉCROLOGIE**

La S. P. N. a eu la douleur de voir s'éteindre le 22 mars, à l'âge de 80 ans, notre collègue Jules Decreuze, membre d'honneur de la Société pédagogique neuchâteloise. Nous reviendrons sur la carrière de cet éminent serviteur de notre école et de ce membre fidèle de notre association. A sa famille, nos condoléances émues.

**APPEL**

Chers collègues,

Pour venir en aide aux enfants du Tyrol, dénués de tout, le C.C. vous prie de demander aux élèves qui vont quitter l'école primaire le don volontaire de leur ardoise. Ces effets, usagés, mais **propres**, seront certainement très appréciés. Quelqu'un voudra bien s'occuper de les réunir par collègue et de les expédier à l'adresse ci-dessous. La S.P.N. se charge du transport en Autriche. L'autorisation du Département est acquise. Merci !

*Comité central.*

**Adresse :** Soc. Pédagogique, Collège de la Promenade, Neuchâtel.

**MISE AU CONCOURS**

**Couvet.** Poste d'instituteur.

Délai d'inscription : 29 mars 1947.

**La Sagne.** Poste d'institutrice de la classe des Roulets.

Délai d'inscriptions : 5 avril 1947.

**Auvernier.** Poste d'institutrice.

Délai d'inscriptions : 5 avril 1947.

**SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET DE  
RÉFORME SCOLAIRE**

**56e COURS NORMAL SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET  
D'ÉCOLE ACTIVE, ROMANSHORN**

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise cette année à Romanshorn, du 14 juillet au 9 août et du 29 septembre au 25 octobre, le 56e cours normal suisse de travail manuel et d'école active.

Ce cours, placé sous la haute surveillance du département de l'Instruction publique du canton de Thurgovie, comprend les sections suivantes :

1. COURS D'ÉTÉ

**A. Cours techniques**

1. Travail manuel, cours préparatoire (1e-4e ann. scol.) 21. 7.-9. 8.
2. Cartonnage (4e-6e années scol.) 14. 7.-9. 8.

3. Travaux sur bois (7e-9e années scol.) 14. 7.-9. 8.
4. Menuiserie élémentaire (classes sans install. compl.) 14. 7.-26. 7.
5. Sculpture (7e-9e années scolaires) 28. 7.-9. 8.

### B. Cours didactiques

6. Ecole active, degré inférieur (1e-3e ann. scol.) 21. 7.-9. 8.
7. Ecole active, degré moyen (4e-6e années scol.) 21. 7.-9. 8.
8. Ecole active, degré supérieur (enseign. général, 7e-9e) 28. 7.-9. 8.
9. Education civique des jeunes filles (7e-9e ann.) 14. 7.-19. 7.
10. Biologie (Ecole prim. sup. et école secondaire) 14. 7.-24. 7.
11. Physique et chimie (Ecole prim. sup. et école second.) 28. 7.-7. 8.
12. Enseignement de la langue maternelle (langue allem.) 21. 7.-26. 7.
13. Géographie, histoire du pays natal (Heimatkundeunterricht)  
14. 7.-19. 7.
14. Musique populaire et scolaire, 14. 7.-19. 7.
15. Dessin technique (Ecole prim. sup. et école second.) 14. 7.-22. 7.
16. Dessin au tableau noir et tenue des cahiers, 28. 7.-3. 8.

## 2. COURS D'AUTOMNE

Organisés pour la première fois, ces cours ont lieu également à Romanshorn et sont réservés aux membres du corps enseignant des classes de campagne.

### A. Cours techniques

1. Cartonnage (4e-6e années scolaires) 29. 9.-25. 10.
2. Travaux sur bois (7e-9e années scolaires) 29. 9.-25. 10.
3. Menuiserie élémentaire (classes sans install. compl.) 29. 9.-11. 10.
4. Sculpture (7e-9e années scolaires) 13. 10.-25. 10.

### B. Cours didactiques

5. Ecole active, degré inférieur, langue allemande 6. 10.-18. 10.
6. Ecole active, degré supérieur, langue allemande 6. 10.-18. 10.
7. Enseignement de la langue maternelle, langue allemande 29. 9.-  
4. 10.
8. Dessin au tableau noir et tenue des cahiers 20. 10.-25. 10.

Le programme détaillé paraîtra au début de mars; il peut être obtenu auprès des Départements de l'instruction publique cantonaux, des Expositions scolaires permanentes et de la Direction du cours, M. P. Giezendanner, instituteur, Romanshorn, tél. 6 39 48. Les inscriptions aux cours d'été et d'automne doivent parvenir aux Départements de l'instruction publique du canton de domicile jusqu'au 21 avril au plus tard. Les collègues des différents degrés sont cordialement invités à suivre ces cours.

---

**Membres de la S.P.R., favorisez de vos achats les annonceurs de  
votre organe corporatif.**

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### LE VILLAGE PESTALOZZI

Ils sont une vingtaine de petits enfants orphelins, recueillis dans le Midi, qui forment les deux premières classes du village Pestalozzi. Les premières classes de la fondation, les premières cellules de la reconstruction morale du monde.

Ils sont groupés provisoirement dans une salle mise à disposition, pendant que le village s'érige, à deux pas. Un groupe touchant d'enfants martyrs. D'enfants qui ont connu les affres des bombardements, de l'abandon, de la faim, de l'arrachement, quand maman est morte, quand ils ont su que papa ne reviendrait pas. Un groupe d'enfants actifs et joyeux. Que voulez-vous, il est une grâce particulière pour les enfants, qui leur permet de s'ouvrir à la vie, après les pires catastrophes, comme les fleurs écrasées par la pluie d'orage reprennent vie aux rayons du soleil. Les enfants du village Pestalozzi portent l'empreinte de la souffrance, certes, mais ils sont ardents au travail, sincèrement attachés à tous ceux qui leur servent de père, de mère, de tantes et d'oncles, et qu'ils sont nombreux ceux qui veulent bien offrir leur cœur aux petits mendiants d'amour ! Les premiers pensionnaires du village Pestalozzi, dans les riantes campagnes appenzelloises, reprennent vie, comme la bouture prend racine et se couvre de fleurs dans la terre où l'a transplantée le jardinier. Déjà, la joie éclate dans les regards, l'intelligence pétille, les pensées s'ébauchent, et les prochaines récoltes se préparent en secret, dans la petite collectivité infantine recueillie sous le signe du père des orphelins, Henri Pestalozzi.

Cette scène de vie, cette vision riche en promesses, j'ai pu m'en réjouir au cours d'une visite au village en construction, sur la colline de Trogen.

Après Zurich, où M. Robert Corti, président du Comité Pestalozzi, nous a accueilli, voici St-Gall, appuyé mollement aux côteaux verdoyants. Le train électrique vous emporte sur la route qui monte à Trogen. La vue sur la plaine est splendide. Des noms rappellent les hauts faits des montagnards, profondément attachés à leurs libertés. Des villages partout, dans les petites vallées, sur les collines, des villages coquets, d'une propreté éblouissante. Des églises, partout, montent vers le ciel. De belles écoles, où bruissent les bandes de petits campagnards vêtus de milaine. Speicher ; Trogen. Nous retrouvons partout le style adopté par l'architecte Fischli pour le village Pestalozzi : des toits retombant très bas sur des façades percées de multiples fenêtres, aux murs coquettement coupés de biais, recouverts de toutes petites lamelles de bois brut ou verni, qui donnent à l'ensemble un aspect des plus pittoresques. Voici la place du village : l'église, très imposante, au clocher trapu, la cure où nous accueille le fin sourire du pasteur Böhni, l'animateur par excellence du village Pestalozzi. Le collège cantonal, les magasins, les fermes, les hôtels, où l'on est reçu avec une aimable dignité dans les salons riches de souvenirs historiques.

Le lieu est prédestiné pour l'érection d'un village Pestalozzi.

C'est jour de travail, la place est vide, les voix des écoliers nous parviennent amicalement, des écriteaux discrets indiquent le chemin. Voici tout d'abord l'ancien orphelinat, mis provisoirement à la disposition du village Pestalozzi. Depuis quelques mois seulement, les petits orphelins du Midi sont rassemblés sous la direction d'instituteurs dévoués. Ils sont confiants, ils sont actifs, ils sont heureux. Leurs maîtres confirment une observation qu'on fait à première vue : tous ces galopins de guerre, ces petits gamins et gamines des rues, habitués au vagabondage et aux tristes coutumes du débrouillage à tout prix, se sont pliés aux lois sociales avec une aisance prometteuse. On constate des signes réjouissants de dévouement, d'égards réciproques : les enfants apprennent à partager, à respecter les droits du prochain, ils deviennent, au rythme patient de la nature alpestre, des citoyens policés et généreux. Et demain, lorsque le village sera achevé, et que les petits méridionaux ne seront plus seuls, lorsqu'ils coudoieront des petits Grecs, des petits Hollandais, Polonais, Hongrois, Autrichiens, Russes, Allemands — on se préoccupe justement de préparer l'accueil de petits Allemands qu'il ne faudra plus traiter de « Boches », parce que ce sont des enfants, et qu'ils sont innocents — demain s'élaborera la communauté universelle, dans la modeste cellule humaine créée sous l'inspiration de ce grand citoyen du monde que fut Pestalozzi.

Un drapeau suisse flotte sur la colline. Les ouvriers s'affairent : hommes de métiers, aides bénévoles, étudiants, employés, agriculteurs de tous pays venus offrir leurs vacances à l'œuvre commune. Les huit premières maisons sont sous toit, ou presque. Elles sont fort judicieusement comprises ; une aile servira de logement, l'autre d'atelier ; dans l'une, les chambres à coucher, la cuisine, la salle à manger ; dans l'autre, les classes, les salles de travail, les bibliothèques ; devant le corps central de chaque maison, un préau abrité, tourné vers le sud, est destiné aux réunions du soir, aux entretiens familiers, aux repas en plein air, dans la belle saison. Tout semble élaboré avec intelligence et amour, les enfants et leurs maîtres trouveront au village un home accueillant et pratique, et sur la place publique, entourée des grandes maisons doubles, les enfants d'un monde meurtri retrouveront le chemin des destinées paisiblement laborieuses.

\* \* \*

Le village Pestalozzi ? Un rêve...

En effet, ce que nous avons vu à Trogen n'est qu'une promesse, une évocation.

Le premier groupe d'orphelins, s'il évolue heureusement, ne garantit pas à lui seul le triomphe de l'idée. Les difficultés viendront, de plus en plus grandes : le contact entre enfants de différentes nationalités, les besoins matériels, les nécessités d'ordre économique. Car il ne suffit pas d'ériger des maisons accueillantes, il faut faire vivre une maisonnée aux cent bouches, aux besoins croissant avec l'âge des enfants. Il faudra rassembler les maîtres les plus qualifiés pour accom-

plir l'œuvre charitable la plus difficile et la plus essentielle : héberger les petits orphelins de tous pays et former des jeunes citoyens conscients de leurs responsabilités, capables de remplacer un jour leurs pères et leurs mères disparus.

Une tâche écrasante. Une tâche dont les difficultés dépassent l'imagination.

Une tâche nécessaire : voilà ce qu'a pensé la nation suisse, lorsqu'on lui a proposé la création d'un village Pestalozzi. Et sans hésiter, elle s'est mise au travail, et le village se dresse déjà, hardiment, comme se dressaient dans le ciel rougeoyant des incendies les cathédrales moyen-âgeuses.

Une tâche imposée au monde ensanglanté. La tâche du monde entier. Car ne nous faisons pas d'illusions : le village Pestalozzi créé à Trogen sera bientôt trop petit, il faudra multiplier les grandes maisons claires, il faudra construire dans d'autres pays de nombreux villages Pestalozzi pour accueillir les innombrables orphelins de tous les pays. Pour l'accomplissement de cette œuvre immense, la collaboration universelle est indispensable et personne ne peut demeurer à l'écart. *Il faut trouver les moyens financiers et les concours spirituels nécessaires au sauvetage des victimes les plus pitoyables de la guerre, les orphelins des régions dévastées !*

Et que l'on ne se laisse pas arrêter par des objections puériles : lorsque seront élevés les orphelins d'aujourd'hui, n'y aura-t-il plus d'enfants malheureux à secourir dans le monde, de quoi remplir tous les villages d'accueil qui auront pu être créés ? Nos après-venants seront-ils embarrassés un jour de trouver une utilisation aux maisons que nous aurons fondées dans une pensée expiatrice ? On pourrait élever l'élite de l'humanité dans les villages érigés en mémoire de celui qui fut le père des orphelins et l'initiateur des maîtres du monde entier, notre père Pestalozzi. Il faut élever un vaste village Pestalozzi, dans l'esprit du maître, exempt de préoccupations partisans, soucieux uniquement de servir chrétiennement l'humanité souffrante.

*Ch. Junod.*

*Adresse : Village Pestalozzi, Trogen, Suisse.*

*Comité directeur : Zurich, Suisse, Seefeldstrasse 8.*

*Président du Comité : Robert Corti, Zurich, Suisse, Seefeldstrasse 8.*

### **CET ANIMAL EST-IL UTILE ?**

Combien de fois nos élèves nous posent-ils cette question ? Comment y répondre ?

#### **Equilibre naturel**

A l'origine, il existait un équilibre naturel entre les différentes espèces animales peuplant un milieu donné, forêt, montagne, marais, lac. Chaque espèce y avait son rôle à jouer ; toutes avaient leurs ennemis naturels empêchant un accroissement désordonné de leur population. Les espèces faibles et très menacées étant très prolifiques, les plus fortes très peu.

Par exemple la caille, très menacée par sa vie à terre et son vol malhabile élève une douzaine de petits souvent deux fois par été ; les mésanges font deux couvées annuelles d'une dizaine d'œufs sans pour cela que la population de ces oiseaux augmente.

A l'autre bout de l'échelle, l'aigle royal, espèce forte comptant peu d'ennemis n'élève le plus souvent qu'un seul petit et pas chaque année. Aussi le nombre des aigles a-t-il toujours été et restera-t-il faible.

### **Action de l'homme**

Mais par son intelligence, l'homme s'est élevé au-dessus du monde animal.

Par l'incendie, le défrichement, le drainage, il a mis en culture d'immenses territoires. Il a ainsi diminué fortement les territoires sauvages, refuges des bêtes.

Son ingéniosité lui a permis de venir à bout des animaux les plus forts et d'atteindre les plus rapides et les plus prudents. Ainsi, les plus grandes espèces, chassées dans des retraites de plus en plus restreintes avec des moyens de plus en plus perfectionnés ont, dans nos pays, presque totalement disparu, ou ne subsistent ici et là que grâce à la protection que, depuis trop peu de temps, on leur accorde.

D'autres au contraire ont su s'adapter et tirer parti des terrains cultivés et même des maisons de l'homme, pour y trouver leur nourriture et s'y reproduire.

Beaucoup sont devenus des auxiliaires de l'agriculture, en particulier de nombreux oiseaux peuplant les jardins, vergers, champs et prairies et se nourrissant d'insectes, dont une bonne partie sont nuisibles aux cultures, et de graines de plantes sauvages souvent envahissantes, comme le chardon par exemple.

### **Les animaux nuisibles**

Mais quelques espèces, abandonnant partiellement au moins leurs mœurs naturelles, sont devenues parasites de l'activité humaine. Trouvant trop facilement leur nourriture en toute saison, elles ont vu augmenter leur population outre mesure.

Il eût fallu que, parallèlement à cette augmentation correspondît celle de leurs ennemis naturels les rapaces et les mammifères carnivores. Mais au contraire, au lieu d'augmenter en nombre, ces derniers ont beaucoup diminué. Ayant eu parfois à déplorer la perte de quelques animaux de basse-cour, l'homme a cru bien faire d'en détruire le plus possible. Tout mammifère carnivore est devenu pour lui une proie de choix, tout oiseau à bec crochu un dangereux ennemi, même la buse et la crécerelle qui ne se nourrissent presque que de souris, de mulots, de campagnols et de taupes.

En conséquence, l'accroissement de la population de quelques espèces parasites de l'activité de l'homme n'a plus subi d'entraves et l'équilibre naturel a été rompu en leur faveur. Elles ont pris et prennent de plus en plus la place d'autres espèces infiniment plus sympathiques et plus intéressantes.

Ainsi, les petits rongeurs, rats, souris, campagnols, mulots, ont largement profité de la diminution du nombre de leurs ennemis naturels, renards, hermines, belettes, buses, crécerelles, rapaces nocturnes.

Les moineaux, si bruyants et si nuisibles quand ils se posent en grands vols dans les champs de blé, ont largement tiré parti de la diminution du nombre de leur ennemi attitré, l'épervier.

Les corneilles noires, les pies et les geais qui, suivant les régions deviennent si nombreux et sont si dangereux au temps des nids pour toutes les autres espèces d'oiseaux auxquels ils dérobent les œufs et les petits, se portent fort bien de la grande raréfaction des seuls rapaces qui, avec l'aigle, osent s'attaquer à eux : l'autour et le faucon pèlerin.

Ce sont ces espèces, petits rongeurs, moineaux, corneilles noires, geais, pies, peut-être localement une ou deux autres, et celles-là seulement si l'on s'en tient aux vertébrés, qui sont *devenues nuisibles*, non par leurs mœurs, mais *par leur trop grande abondance*. Il ne s'agit donc pas de les détruire tous, mais de maintenir leur population à un effectif normal.

Pour atteindre ce but, il faut, en tout premier lieu, favoriser l'accroissement du nombre de leurs ennemis naturels, des rapaces en particulier, qui doivent être protégés entièrement.

Quant aux autres espèces, les quelques dégâts qu'elles peuvent causer à l'occasion sont en général minimes et le plus souvent largement compensés par les services qu'elles rendent en d'autres périodes de l'année ou en d'autres moments.

D'ailleurs, ne faut-il considérer les choses qu'en fonction de notre estomac ou de notre bourse ? Toute la beauté, toute la vie, toute l'harmonie qu'apportent les bêtes dans la nature ne peuvent-elles être payées de quelques grains, de quelques cerises, des quelques bourgeons ou même d'un poulet, qu'il aurait le plus souvent d'ailleurs suffi, pour l'épargner, de garder au poulailler ?

### Tâches de l'école

Apprendre à connaître les animaux et à les reconnaître dans leur milieu naturel pour en saisir la beauté.

A propos de chacun d'entre eux, ne pas insister sur la notion d'utilité ou de nocivité, mais faire comprendre le rôle qu'il est appelé à jouer dans la nature.

O. Paccaud.

### Documentation

Paul Géroudet, *Les Rapaces*. Delachaux & Niestlé.

*Nos Oiseaux*, Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. (Articles de Alfred Richard et O. Uttendörfer sur le rôle des rapaces dans la nature, et nombreux autres travaux.)

*La Protection de la Nature*, Bulletin de la Ligue suisse pour la protection de la nature. (Particulièrement le numéro de mai 1946 traitant de la protection de la nature et l'école dans le canton de Berne.)

A. Ischer, *L'École et la nature*. Extrait de l'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse.

A. Pictet. *Episodes d'histoire naturelle au Parc national*. Genève 1944.

## MUSIQUE ET ACOUSTIQUE

### SEPTIÈME LEÇON. — Les instruments de musique

#### (Essai d'échantillonnage sonore)

Au cours de fréquentes auditions radiophoniques, il est donné aujourd'hui à chacun d'entendre de très nombreux instruments. Une oreille exercée les distingue nettement, à leur timbre et à leurs qualités expressives.

Nous allons essayer de les faire, grâce à des exemples typiques, choisis parmi les pièces musicales les plus souvent inscrites aux programmes des concerts radiophoniques.

#### 1er groupe — Instruments à cordes.

Le son est produit par un archet de crins entraînant une vibration des cordes tendues au-dessus d'une caisse de résonance en bois léger.

Le *violon* se reconnaît aisément à sa sonorité généreuse et chantante. A l'orchestre, il est employé à la façon des voix dans les chœurs, c'est-à-dire que chaque partie se trouve redoublée à de plus ou moins nombreux exemplaires (jusqu'à 16 « premiers » et autant de « seconds violons » dans de très grands orchestres).

Remarquons toutefois que plusieurs violons jouant à l'unisson ne produisent pas une intensité sonore exactement proportionnelle à leur nombre et que le timbre général — produit par la fusion des différents timbres particuliers de chaque violon — est tout autre que celui d'un violon jouant en *solo*. Les violons (souvent redoublés à l'aigu par les flûtes, surtout dans l'orchestre classique) jouent les parties supérieures de la composition instrumentale.

Le *violoncelle*, beaucoup plus gros (donc plus grave) possède une sonorité émouvante qui se rapproche de la voix humaine. Il tient en général (avec les contrebasses qui, dans l'orchestre classique, le doublent à l'octave inférieure) la *basse* de l'harmonie.

La *contrebasse* est, à l'audition radiophonique, qui ne favorise guère les notes graves, difficile à distinguer dans l'ensemble des instruments à cordes. Entre les violons et les violoncelles de l'orchestre, trouvent place les *altos*, dont la sonorité est naturellement intermédiaire entre eux deux et plus terne en même temps que celle des violons. Eux aussi sont difficiles à distinguer (au point de vue timbre) quand ils ne jouent pas à découvert.

Voici quelques exemples d'interventions solistiques de ces 4 instruments qui constituent ce qu'on appelle le *Quatuor d'orchestre* :

*Violon* : tous les *Concertos* classiques écrits pour cet instrument (Bach, Beethoven, Mendelssohn, Brahms). Phrases solistiques dans la plupart des compositions écrites pour *Orchestre à cordes* (par exemple : *3e Concerto brandebourgeois* de J.-S. Bach), également à observer dans : *Ouverture des Maîtres-Chanteurs* (Wagner) et *Ouverture Léonore III* (Beethoven).

*Alto* : *Ouverture de Tannhäuser* (Wagner), *Harold en Italie* (Berlioz), *Don Quichotte* (R. Strauss).

*Violoncelle* : *Ouverture de Guillaume-Tell* (Rossini), *Couverture du Roi d'Ys* (Lalo), *Introduction de l'Invitation à la valse* (Weber-Berlioz).

*Contrebasse* : *Introduction au 4e acte d'Otello* (Verdi), début de *La Valse* (Ravel).

2me groupe — Instruments à vent.

La *flûte*, volubile et légère, possède un timbre assez pauvre en harmoniques. Exemples : *Ouverture Léonore III* (Beethoven), *Symphonie en sol majeur*, No 6 (Haydn), *Les murmures de la forêt* (Wagner), 1re phrase du *Prélude de l'après-midi d'un faune* (Debussy).

La *petite flûte (piccolo)* intervient pour renforcer la sonorité de son timbre incisif et mordant certains passages spéciaux. Exemple : fin de *l'Ouverture d'Egmont* (Beethoven).

La *flûte-alto* ou *flûte en sol* est très rarement employée. Exemple : dans *Daphnis et Chloé* (Ravel).

Le *hautbois*, instrument à vent en bois, à anche double, possède une sonorité agreste, mordante et expressive. Exemple : 1er trio du 3e mouvement de la *Symphonie pastorale* (Beethoven), *Andante* de la *Sinfonia en si b*, (J.-Ch. Bach).

Le *hautbois grave*, dit *cor anglais*, sonne d'une façon extrêmement caractéristique, caverneuse et sombre. Exemple : *Prélude du IIIe acte de Tristan et Isolde* (Wagner), *Symphonie en ré mineur* (C. Frank).

La *clarinette*, introduite à la fin du XVIIIe siècle, était primitivement jouée par les hautboïstes. C'est un instrument à anche simple et large possédant une ample tessiture et une belle sonorité : pathétique dans le grave, assez sombre dans le médium, éclatante dans l'aigu. Exemple : *Couverture du Freischütz* (Weber).

La *clarinette-basse* allonge la tessiture de l'instrument dans le grave en augmentant ainsi ses possibilités expressives dans ce registre. Exemple : *Prélude et mort d'Isolde* — phrase reliant le *Prélude* à la *Mort d'Isolde* — (Wagner).

Le *basson*, instrument à anche double, constitue la basse du groupe. C'est, d'ailleurs, avec la contrebasse à cordes, le plus grave des instruments de l'orchestre. Sa sonorité un peu nasillarde se prête parfois à des effets pittoresques. L'aigu est fort expressif et désolé. Exemple : fin du 1er acte des *Maîtres-Chanteurs* (Wagner), solo central de *l'Alborada del Gracioso* (Ravel), *L'Apprenti-sorcier* (Dukas).

Le *contrebasson* est un instrument plus grave encore. Exemple : dans *Ma Mère l'Oye* : les entretiens de la Belle et de la Bête (Ravel).

3e groupe — Les cuivres.

Ce sont des instruments à embouchure qui utilisent les sons harmoniques 2 à 16 de tubulaires métalliques, rallongées selon les besoins au moyen de « pistons » ou de « cylindres ».

Le *cor d'harmonie*, issu de l'ancien cor simple, est un fort bel instrument qui joue un grand rôle à l'orchestre où il relie le groupe des vents à celui des cuivres. Il peut être poétique et doux, ou au contraire rauque et brutal. *L'Ouverture de Mignon* (Thomas) donne successivement un exemple de ces deux emplois principaux du cor.

La *trompette* est en quelque sorte le soprano du cor. Sa sonorité éclatante la fait surtout apprécier dans les sonneries et les appels. Exemple : dans l'*Couverture Léonore III* (Beethoven). Nombre de compositeurs lui ont longtemps préféré à l'orchestre le *cornet à pistons*, d'un timbre plus vulgaire. Exemple : dans *Pétrouchka* (Strawinski) ou dans *Namouna* (Lalo), mais qui se marie mieux à celui des instruments à vent.

Le *trombone*, solennel et grave, intervient puissamment dans l'expression dramatique. Exemple : Scène du tribunal de *Till Eulenspiegel* (R. Strauss), mais il se prête encore à des effets de coloris robustes et burlesques. Exemple : *Espana* (Chabrier).

Le *tuba* est le seul instrument d'une nombreuse famille (celle des saxhorns ou bugles) qui ait pris place à l'orchestre où, joint aux 3 trombones habituels, il tient la basse des cuivres. Exemple d'emploi solistique dans *Bydlo, chariot polonais, des Tableaux d'une exposition* (Moussorgsky).

#### 4e groupe — Instruments à clavier.

Le *glockenspiel* (jeu de clochette adapté à un clavier) relève la sonorité générale avec beaucoup de brillant. Exemple dans le grand ff. du *Voyage de Siegfried sur le Rhin* (Wagner). L'emploi qu'en fit Mozart dans *La Flûte enchantée* est particulièrement célèbre.

Le *célésta* du facteur Mustel est un jeu de timbres ou de tiges sonores à clavier. Exemple dans le *Carnaval des animaux - L'aquarium* (Saint-Saëns). On utilise parfois dans les orchestres de genre un *célésta* à entretien magnéto-électrique des vibrations dit *vibraphone*.

#### 5e groupe — La harpe.

La harpe constitue un groupe à elle seule. Sa technique est tout à fait particulière et sa sonorité ne s'allie réellement à celle d'aucun autre instrument. Aussi son utilisation est-elle fort délicate et toujours remarquée. Exemple : *Ouverture de Mignon* (Thomas), *Prélude à l'après-midi d'un faune* (Debussy).

#### 6e groupe — La batterie.

Dans ce groupe figurent les instruments qui agissent surtout rythmiquement et ne font pas appel à des sons de hauteur nettement déterminée, sinon de timbre caractéristique.

Exceptionnellement dans ce groupe, les *timbales* sont accordées. Exemple : en solo dans l'introduction du *Concerto pour violon* de Beethoven.

Mentionnons simplement les éclatantes *cymbales* (exemple : *Les Préludes* (Liszt), point culminant du *Prélude de Lohengrin* (Wagner) ou de *l'Apprenti-sorcier* (Dukas) ; le *triangle*, à la sonorité cristalline (exemple : *Concerto en mi b* (Liszt) ; le *xylophone*, sonore et pittoresque (exemple : *Danse macabre* (Saint-Saëns) ; et le *tamtam*, à la sonorité assourdie et étrange (exemple : *Prélude de la Khowantchina* (Moussorgsky).

M. Sénéchaud.

Passionnés de lecture, bricoleurs, collectionneurs, coloristes, questionneurs, amateurs de concours, de jardinage ou de théâtre... tous les enfants trouvent dans « L'Ecolier Romand » un aliment pour satisfaire leur saine curiosité et leur besoin d'activité.

La craie blanche avantageuse  
de forme conique pour écoles.  
Livrée dans nos nouveaux em-  
ballages sans sciure et protégée  
contre la poussière.

**PLÜSS-STAUFER SA**  
**OFTRINGEN**



**AUX JEUNES FILLES**

**auxilia** Ecole de perfectionnement

**assure :**

formation d'éducatrices, situations intéressantes, culture générale  
approfondie, connaissances pratiques.

**Début des cours : avril 1947**

Avenue Tissot 16

LAUSANNE

Tél. 3.42.18

Mme S. R. Cuendet, directrice

**DEVRED**

*Vêtements*

Grand-Pont

Lausanne

**TSIBBI**

par G.-A. BOURQUIN

Illustrations en couleurs par Othmar

*L'un des plus beaux livres d'enfants qui viennent de paraître*

**Relié : Fr. 3.60**

Bulletin de commande à détacher et à envoyer aux Editions du Chandelier  
33, rue Neuve, **Bienne**

Veuillez m'envoyer ..... exemplaires de **Tsibbi**

Signature et adresse : .....

## INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE SECTION COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre 3 octobre. La direction renseignera sur demande, avenue de Belmont 39, **Montreux**

## Elégance et qualité

Ces deux mots expriment vos désirs ; ils nous ont aussi toujours guidés dans nos achats. Voyez notre assortiment ; cela ne vous engage à rien

## AU PHÉNIX

A. PIGUET S.A.  
Rue du Pont 24, Lausanne  
La Maison du beau et bon vêtement

## Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec garantie

205

**E. K R A E G E**  
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5  
à 100 mètres Gare C.F.F.  
**LAUSANNE Tél. 3 17 15**

# ROLENS MEUBLES

GRAND-PONT 18

LAUSANNE

STUDIOS  
SALLES A MANGER  
CHAMBRES A COUCHER

*Qualité éprouvée  
Prix avantageux  
Choix énorme*

Facilités de paiement  
aux meilleures conditions

## La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

546  
MONTREUX, 5 avril 1947

LXXXIII<sup>e</sup> année — N<sup>o</sup> 13

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Jussy.

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

TR

# SIMMEN + CIE

## Meubles + Décoration

RUE DE BOURG 47.49 LAUSANNE



*Elégant  
et solide*

**5 % d'escompte**  
*aux instituteurs*

### A. BRAISSANT

MESURE ET CONFECTION  
PLACE ST-FRANÇOIS 5 (ENTRESOL)  
(Maison Manuel)

LAUSANNE

## Buffet de la Gare LES AVANTS sur Montreux

Maison  
bien organisée pour recevoir les  
écoliers de passage

★

But idéal de promenade  
et vue superbe

★

Grande terrasse ombragée

★

Chambre et pension  
arrangement  
pour séjour prolongé

Se recommande :  
TÉL. 6.23.99 A. GRABER, chef de cuisine